

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - ~~B.MORIAME~~ - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~S.SERHANI~~ - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - ~~M-P.ROPITAL~~ - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : B MORIAME (pouvoir à JP COULON) - S SERHANI (pouvoir à N TAJDIRT) - MP ROPITAL (pouvoir à N MONTFORT)

EXCUSES :

ABSENTS : Denis DEJARDIN

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 20 : Association « Quartiers sans frontières » - Demande de subvention d'un montant de 50 000€ dans le cadre de l'organisation de l'opération « Maubeuge en Plage 2014 »

L'association « Quartiers sans frontières » organise comme les années précédentes, l'animation « Maubeuge en Plage 2014 » qui aura lieu du 05 au 28 juillet 2014 sur le parking Roosevelt.

Cette année, les nouveautés prévues sont :

- l'organisation d'un tournoi de football le lundi 28 juillet avec la ligue de football du Nord-Pas-de-Calais,
- la mise en place d'un parcours accrobranche, d'une tyrolienne et d'une structure gonflable « pirate ».

A cet effet, l'association « Quartier sans Frontières » sollicite une subvention d'un montant 50 000€.

Une convention est établie afin de définir les modalités d'organisation de cette manifestation.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser :

- le versement de la subvention de 50 000 € à l'association
- Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ladite convention.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

AUTORISE :

- le versement de la subvention de 50 000 € à l'association
- Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention établie afin de définir les modalités d'organisation de la manifestation « Maubeuge en Plage 2014 »

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY